

## Pour le PARC EOLIEN DU CHAMP DE L'ALOUETTE

Je soussignée, Alexandre DUCHENE, Responsable Domaine Immobilier Energie Environnement du Réseau Nord-Ouest, atteste que Bpifrance a participé au financement par la dette depuis 2009 de cinq parcs éoliens développés par le groupe ESCOFI, pour un montant global de programme de 87 M€.

Fort de ces expériences, Bpifrance étudie le financement des futurs parcs éoliens développés par ESCOFI, dont le projet **PARC EOLIEN DU CHAMP DE L'ALOUETTE** situé sur les communes de Neuvy et Joiselle (département 51).

Sur la base des informations technico-économiques mises à disposition par ESCOFI au sujet de ce projet, Bpifrance manifeste son intérêt au financement de cet investissement de 8 éoliennes de 150m bout de pale en Vestas V117 ou Nordex N117 (3.6MW), soit une puissance totale de 28.8 MW pour un montant d'investissement de 32.2 M€ environ.

Ce financement ne pourrait toutefois intervenir qu'une fois les autorisations requises obtenues et purgées de tout recours, et sous réserve de la transmission d'une documentation complète au titre du projet, et de l'accord de notre comité de Crédit.

Pour faire valoir ce que de droit Lille, le 10/01/2021

Alexandre DUCHENE